

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29452**

Intitulé

Manager d'unité opérationnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association de l'enseignement supérieur commercial Rhône-Alpes (AESCRA) - emlyon business school	Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310n Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (conception), 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Managers opérationnels pilotant la performance de leur unité en cohérence avec la stratégie globale de leur entreprise et animant (motivation, évaluation de performance, développement des compétences...) leurs équipes dans la mise en oeuvre de cette stratégie. Ils exercent leurs activités de managers soit en lien avec des équipes avec lesquelles ils ont une relation hiérarchique (responsables d'agences, responsables de sites, responsables commerciaux, etc.) ou dans des logiques de management de projet en déployant un management transversal.

En alignement sur la stratégie définie pour son entreprise, le titulaire de la certification : - Anime son équipe et assure la responsabilité ressources humaines vis-à-vis des collaborateurs de son équipe. - Au quotidien, il mobilise les différents leviers qu'il a à sa disposition afin de renforcer leur motivation et leur engagement. Il donne du sens à l'action et aux activités de chacun. - Il organise, supervise l'activité de son équipe, sait déléguer une partie des rôles et tâches et mettre en oeuvre les processus de contrôle que requiert cette délégation. - Il est garant de la performance économique de son activité et ou de son projet. - Afin de remplir les objectifs de son unité ou de son projet, il travaille en interaction avec les autres équipes, autres fonctions de l'entreprise et contribue par une approche transversale à améliorer la performance de l'entreprise. - Il analyse les transformations internes et issues de l'environnement et accompagne ses équipes dans l'appropriation des changements, voire des ruptures. - Il agit et décide dans un contexte de complexité et d'incertitude.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification peuvent exercer leur fonction de manager opérationnel tant dans des entreprises industrielles que des entreprises de services, et ce quelle que soit la taille de l'entreprise, quelle qu'en soit la forme juridique.

responsable d'agence, responsable de BU, responsable commercial, chef de projet, responsable de site industriel

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

D1406 : Management en force de vente

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La validation des compétences constitutives du référentiel de compétences de la certification « Manager d'Unité Opérationnelle » repose sur des activités diverses pouvant prendre les formes suivantes : - études de cas - mises en situation, simulation - jeu d'entreprise - projet tutoré portant sur l'application des compétences couvertes par la certification en situation professionnelle Le projet global conduit en fin de parcours, portant sur une problématique opérationnelle de l'entreprise d'appartenance du manager opérationnel ou d'une entreprise tierce permet d'apprécier la capacité du candidat à la certification à adopter une vision systémique et intégrer les différentes composantes de la certification au service de l'entreprise. Ce projet donne lieu à une présentation devant un jury composé d'un tuteur et d'un sponsor de l'entreprise.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29452 - Piloter la performance économique de l'unité, de la business unit ou du projet	Descriptif : Par sa maîtrise des mécanismes financiers, le manager opérationnel travaille en collaboration efficace avec les professionnels de la finance (direction financière, équipe de contrôle de gestion, partenaires financiers externes) pour mesurer les impacts financiers des décisions prises sur son unité ou son projet. Il utilise les outils déployés dans le cadre du système de contrôle de gestion de l'entreprise pour piloter son unité ou son projet Modalités d'évaluation : étude de cas ou analyse de situations réelles de l'entreprise

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29452 - Inscrire son activité dans une compréhension des fonctionnements de marché et un objectif de contribution à la création de valeur pour les clients	<p>Descriptif : Quels que soient son activité, son domaine d'intervention, le manager opérationnel inscrit ses actions et décisions dans une perspective de création de valeur pour les clients. Il adapte les contributions de son unité ou de son projet à la proposition de valeurs pour chacun des segments de marché ciblés. Il met en place au niveau de son unité les dispositifs adaptés pour contribuer à l'amélioration de la satisfaction client.</p> <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas ou analyse de la segmentation marketing de l'entreprise et des propositions de valeurs pour chaque segment ciblé.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29452 - Manager les ressources humaines attachées à son équipe	<p>Descriptif : En cohérence avec la politique RH de son entreprise, le manager opérationnel fixe les objectifs individuels et mesure la performance des collaborateurs de son équipe. Il gère les compétences et contribue au développement des collaborateurs de son équipe. Il participe à l'animation du dialogue.</p> <p>Modalités d'évaluation : Etudes de cas, Mises en situation, Analyse d'incidents critiques.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29452 - Piloter les changements en lien avec des environnements complexes et incertains	<p>Descriptif : Afin de conduire la mise en oeuvre de la stratégie, le manager opérationnel identifie les différentes parties prenantes associées au changement, il décode les comportements et les attendus vis-à-vis des changements, il anticipe les évolutions majeures (technologiques, sociétales, ..) et en mesure les impacts sur son activité et ses équipes. Il met en place des processus de pilotage du changement intégrant ces différentes dimensions.</p> <p>Modalités d'évaluation : Analyse d'une situation de changement : cartographie des acteurs, analyse du processus de pilotage de changement mis en oeuvre, formulation de recommandations</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29452 - Mettre en oeuvre au niveau de l'unité, de l'activité ou du projet la stratégie définie au niveau de l'entreprise	<p>Descriptif : Le manager opérationnel traduit et met en oeuvre au sein de son unité, de son activité la stratégie de l'entreprise ou de sa business unit. Pour ce faire, il établit un diagnostic de l'existant et élabore les orientations correspondantes. Il construit les plans d'action support à la mise en oeuvre.</p> <p>Modalités d'évaluation : Analyse stratégique portant soit sur l'entreprise ou une branche de l'entreprise ou sur une étude de cas. Construction de plans d'action soit en lien avec le contexte professionnel du candidat, soit sur la base d'une étude de cas, soit au travers d'un business game.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		- Le directeur de la certification - Quatre représentants de l'institution délivrant la certification professionnelle parmi les intervenants impliqués dans l'ingénierie de cette certification - Deux représentants externes - Deux représentants des certifiés ne participant pas aux décisions
En contrat de professionnalisation	X		- Le directeur de la certification - Quatre représentants parmi les intervenants - Deux représentants externes - Deux représentants des certifiés ne participant pas aux décisions
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		- Le directeur du programme, responsable de la certification - Un représentant de la direction pédagogique de l'institution - Deux représentants parmi les intervenants dans le programme support à la certification - Deux représentants du monde professionnel

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'unité opérationnelle" avec effet au 07 août 2017, jusqu'au 21 décembre 2022.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'unité opérationnelle" avec effet au 03 mars 2012 jusqu'au 07 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Certificat généraliste de gestion d'entreprise'.

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Perfectionnement à la gestion d'entreprise'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

2014 : 95 titulaires de la certification
2015 : 110 titulaires de la certification
2016 : 121 titulaires de la certification

Autres sources d'information :

<http://www.eml-executive.com>
[eml executive development](http://eml-executive-development.com)
[emlyon business school](http://emlyon-business-school.com)

Lieu(x) de certification :

23 avenue Guy de Collongue
69130 Ecully

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- emlyon business school – campus Ecully – 23 avenue Guy de Collongue – 69130 Ecully
- emlyon business school – campus Paris – 15 boulevard Diderot – 75012 Paris
- emlyon business school – campus Casablanca - Tour Crystal 1, Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah - Marina, Casablanca 20030, Maroc

Historique de la certification :

Certification précédente : Manager d'unité opérationnelle